

# COMMUNE DE MIRANDE

## ANNEXES SANITAIRES

### ELIMINATION DES DECHETS

La collecte des déchets est réalisée par le SMCD Secteur Sud Mirande. Le traitement de ces déchets, quant à lui, est réalisé par Trigone Auch.

Les **ordures ménagères** sont collectées deux fois par semaine.  
Un service de tri sélectif a été mis en place.

La collecte de ces ordures ménagères s'opère selon un système mixte :

- Au porte à porte dans les parties urbanisées
- En bacs de regroupement dans les parties d'habitat diffus

Les **emballages et recyclables, journaux** font l'objet d'un ramassage une fois par semaine.

Les **encombrants** sont collectés à la demande ou par apport volontaire à la déchetterie de Mirande.

La collecte des **déchets verts** est assurée par les services municipaux à la demande.

Les **gravats**, sont collectés par apport volontaire à la déchetterie de Mirande.

Le ramassage du **verre** est géré par la Coved. Le verre est collecté par apport volontaire dans 9 colonnes.

Les **huiles de vidange** sont collectées par apport volontaire à la déchetterie de Mirande.

Le nouveau **centre de transit des produits d'équarrissage** est en cours de réalisation sur le site de Sendarrouy.

La collecte et le traitement des déchets d'activités sanitaires à risques infectieux (DASRI) est traitées par les professionnels de santé et l'hôpital.

Source : Mairie